

Baho Infos



Bulletin d'informations municipales et associatives

OCTOBRE 2021 - N° 144

www.baho.fr



Au cœur du village

«J'❤️ **BAHO**, je garde ma ville **PROPRE** !»

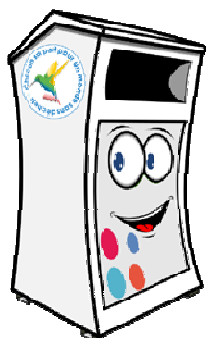
Tel est le slogan que vous retrouverez tous les mois sur le bulletin municipal «Baho Infos» avec à chaque fois un thème différent.

La propreté est l'affaire de tous !

Sensibiliser chacun à notre cadre de vie, pour le rendre plus agréable.

Thème n°7 : Affaires en devenir

Avant de faire les soldes, triez vos textiles !



Faire du tri dans ses placards permet de changer de garde-robe en maîtrisant son budget grâce à l'achat/vente d'occasion. Vous donnez une seconde vie à vos textiles et maroquinerie et vous remplissez votre porte-monnaie €€.

Pour les textiles les plus abîmés, sachez qu'ils sont 100 % réutilisables et recyclables lorsqu'ils sont déposés dans les bornes de collecte.

Trier les textiles permet de créer des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux :

- ∞ Ils peuvent être transformés en chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- ∞ Le tri permet de limiter la consommation de ressources naturelles.
- ∞ Le tri permet de créer de nouvelles activités et des emplois.

Pour votre information :

L'application Perpignan Méditerranée Métropole (sur tablette/smartphone) vous permettra, en vous géolocalisant, de trouver la colonne dédiée aux textiles la plus proche de votre position.

Retrouvez toutes les informations sur le tri : www.perpignanmediterraneemetropole.fr ; infos.sydetom66.fr et www.touslesemballagessetrient.fr



SOMMAIRE

- P1 - Triez vos textiles
- P2 - CR Conseil du Municipal
- P3 - Suite CR C.M.
 - Concours Illuminations de Noël
- P4 - Voisins Vigilant
 - Activité à Baho
 - Ass. L'Olivier
- P5 - RC Baho XIII
 - Baho Pézilla
- P6 - Chante Baho
 - Baho Rétro
 - Aire Nou
- P7 - La FNACA
 - PMCV
 - La Sanch
 - Tennis Club
- P8 - Féerie de Noël
 - Vide Greniers

AGENDA

Samedi 16 octobre
Place du 8 mai 1945
Vente de brioches
UNAPEI

Judi 21 octobre
18h30 Salle EVORA
Réunion publique
Voisins Vigilants et
Solidaires

07 novembre 2021
Vide Greniers
Bulletin d'inscription
sur www.baho.fr

Mairie de Baho : Tél. : 04 68 92 20 61 - Courriel : mairie.baho@wanadoo.fr

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h

Retrouvez votre Baho Infos en couleur sur le site officiel www.baho.fr

ILLIWAP



Mairie Baho

Nombre de membres en exercice : 23	<i>L'an deux mille vingt-et-un et le neuf septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick GOT</i>
Présents : 20	Présents : Patrick GOT, Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Catalina BERIOT, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Catherine PORTAS, Chantal BENOIT, Alain SERRAT, Christine TIGNOL, Stéphan GYBELY, Jean François VORMS, Isabelle MINGORANCE, Olivia FORNOUS NOYÉ, Stéphanie FORCADA, Stéphanie MANNINO, Nicolas BARDETIS, Roger DUCASSY, Jérôme ROFES, Johanna MARIN
Votants : 23	
Contre : 0	Représentés: Bruno ANIEN par Jean Philippe HIDALGO, Raphaël ROS par Patrick GOT, Mélanie IGLESIAS par Jérôme ROFES
Abstentions : 0	Excusés: Absents: Secrétaire de séance: Jean François VORMS

OBJET : Modification du tableau des effectifs du personnel communal (avancements de grades)

M. le Maire informe l'assemblée que certains agents sont promouvables à l'avancement de grade au titre de l'année 2021. Afin de faire bénéficier six agents de cette évolution de carrière il propose de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en conséquence.

- Création d'un poste d'ASEM principal de 1ere classe à 30/35e et suppression d'un poste d'ASEM principal de 2e classe à 30/35e
- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ere classe à 35/35e et suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2e classe à 35/35e
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ere classe à 24/35e et suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe à 24/35e
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe à 35/35e et suppression d'un poste d'adjoint technique à 35/35e
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe à 28/35 et suppression d'un poste d'adjoint technique à 28/35e
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe à 32/35e et suppression d'un poste d'adjoint technique à 32/35e

Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs du personnel communal selon les propositions ci-dessus
 - **DE PUBLIER** à compter du 1er octobre 2021 le nouveau tableau des effectifs du personnel communal
- Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Participation financière aux formations qualifiantes ou diplômantes des agents

M. le Maire propose à l'assemblée de déterminer une participation financière aux formations qualifiantes ou diplômantes suivies par les agents communaux.

En effet, les agents territoriaux relèvent aujourd'hui exclusivement du CNFPT pour leur formation de spécialisation.

Aussi il est proposé de verser à tout agent souhaitant suivre une formation qualifiante ou diplômante, ne relevant pas de son cadre d'emploi et sans qu'il soit besoin d'obtenir l'accord de l'autorité hiérarchique, une aide financière correspondant à 25% du coût de la formation avec un plafond de 500€. Les agents ne pourront bénéficier de cette aide que tous les 72 mois révolus. Ils devront pour en bénéficier présenter une demande écrite ainsi qu'une facture acquittée auprès d'un organisme de formation agréé. Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- **DE CREER** une participation financière aux formations qualifiantes ou diplômantes des agents selon les modalités établies ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Attribution du marché des assurances de la commune 2022 / 2025

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les contrats d'assurance de la commune arrivent à échéance de plein droit au 31 décembre 2021.

Une consultation a été lancée au mois de juin avec l'aide du Cabinet IRM Ingénierie dans le cadre d'un marché à procédure adaptée en vue de les renouveler pour une durée de 4 ans. six lots ont été constitués :

Lot 1 : Assurance dommages aux biens

Lot 2 : Responsabilité civile

Lot 3 : Flotte automobile

Lot 4 : Protection juridique

Lot 5 : Protection fonctionnelle

Lot 6 : Assurance statutaire du personnel.

Les offres reçues ont été analysées et classées selon les critères suivants : valeurs techniques 60/100, conditions tarifaires 30/100, gestion et suivi des sinistres 10/100. Il est proposé au conseil de retenir les propositions suivantes retenues comme mieux disantes :

Lot 1 : SMACL pour une cotisation prévisionnelle 2021 de 8 235.63€

Lot 2 : GROUPAMA pour une cotisation prévisionnelle 2021 de 2 671.67€

Lot 3 : PILLIOT/GLI pour une cotisation prévisionnelle 2021 de 4 261.96€

Lot 4 : CFDP par le cabinet Mourey pour une cotisation prévisionnelle 2021 de 908.13€

Lot 5 : GROUPAMA pour une cotisation prévisionnelle 2021 de 288.80€

Lot 6 : CNP/Sofaxis pour un taux de cotisation 2021 de 6.59% pour les agents CNRACL (décès, accidents du travail et maladies professionnelles, CLM, CLD, MO avec franchise de 10 jours, maternité).

Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité RF

- **D'APPROUVER** l'attribution des lots du marché relatif aux polices d'assurance de la commune de BAHO selon le détail exposé ci-dessus pour la période 2022 à 2025.

- **D'AUTORISER**, le Maire à signer les documents et contrats qui s'y rapportent

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Approbation de la convention d'entretien des ouvrages du réseau pluvial avec Perpignan

Méditerranée métropole C.U.

M. le Maire donne lecture à l'assemblée de la proposition de convention d'entretien des ouvrages du réseau pluvial proposée par Perpignan Méditerranée métropole C.U.

Le Maire rappelle que cette compétence relève de l'intercommunalité mais sa mise en oeuvre peut être exercée par les communes dans le cadre d'une convention déterminant leur mission et la contrepartie financière.

Suite à l'inventaire des ouvrages relevant du réseau pluvial Perpignan Méditerranée versera à la commune une participation annuelle de 14 463.72€ TTC

Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** la convention de service pour l'entretien des ouvrages du réseau pluvial proposée par Perpignan Méditerranée métropole CU.

- **D'AUTORISER**, le Maire à signer ladite convention avec M. le Président de Perpignan Méditerranée métropole CU.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus

OBJET : Proposition d'acquisition de la parcelle cadastrée AN22

M. le Maire informe l'assemblée de la mise en vente de la parcelle cadastrée AN22 d'une superficie de 3 144m² au prix de 22 000€.

Cette parcelle située à l'ouest de Baho est proche deux parcelles appartenant à la commune. La municipalité souhaite préserver le caractère naturel et boisé de ce secteur pur en faire un espace de détente. La dernière parcelle dernièrement acquise par la commune en 2021 l'a été à un prix légèrement inférieur à 3€. Le Maire explique qu'il n'est pas possible d'aller au-delà de ce prix pour du terrain agricole afin de ne pas alimenter la spéculation.

Le Conseil propose donc de faire une offre au propriétaire de la parcelle AN22 au prix de 9 432€.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- **DE PROPOSER** la somme de 9 432€ pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AN22.

- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents et actes authentiques afférents à la présente décision en cas d'acceptation de l'offre par le propriétaire.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Demande de plants à la pépinière départementale

M. le Maire rappelle à l'assemblée les dégâts causés par l'incendie du 19 juillet 2021 et notamment ceux occasionnés à la forêt qui entoure le village.

Il propose de lancer une opération de reboisement sur des parcelles propriétés de la commune ou du département.

Une première action sur une surface d'un hectare pourrait être rapidement engagée. Il propose de solliciter l'autorisation du Conseil Départemental 66 pour intervenir sur son domaine et de demander l'attribution de plants auprès de la pépinière du même Conseil Départemental.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- **DE SOLLICITER** le Conseil Départemental 66 pour l'attribution de plants en vue d'une action de reboisement après l'incendie du 19 juillet 2021.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

2^{ème} édition du concours des illuminations de Noël 2021

Devant le succès du concours de l'année dernière et à l'approche des fêtes de fin d'année, la Municipalité et la commission «Environnement» organisent à nouveau le concours des maisons et façades illuminées de Noël.

Comme pour la précédente édition les habitants de la commune sont invités à participer à ce concours qui prendra en compte la qualité de l'agencement et l'originalité des illuminations de Noël, il est ouvert à toutes les personnes demeurant sur la commune de BAHO dont les décorations seront visibles depuis le domaine public, le jury ne devra en aucun cas entrer dans une habitation ou une propriété afin de juger les réalisations.

De nombreux lots sont à gagner dans les diverses catégories.

Les participants devront faire preuve d'imagination, de créativité.

**Ce concours comprendra 3 catégories :**

- Maisons et jardins
- Façades maisons
- Façades commerçants



Le jury se déplacera **entre le 15 et 23 décembre à partir de 19h**. Il sillonnera l'ensemble de la commune et ne passera qu'une fois, il sera composé d'élus communaux, de membres bénévoles. Les membres du jury ne pourront pas participer au concours.

Vous êtes invité à participer à ce concours en vous inscrivant sur le site de la commune www.baho.fr ou en venant retirer votre bulletin d'inscription en Mairie **avant le 27 Novembre**. Attention ! Passé ce délai, votre candidature ne sera pas retenue.

Merci pour votre participation et que les rues de notre commune scintillent à nouveau à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Bonne chance à toutes et à tous.



Une réunion publique sur le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires aura lieu le **jeudi 21 octobre 2021 à 18h30 à la salle EVORA** en présence de la gendarmerie et des référents élus locaux.

Venez nombreux vous informer sur ce dispositif.

Nouvelle activité à Baho



Contactez-moi !



Charlotte LAPASSET
7 impasse des liserons, 66540 BAHO
06 82 62 71 57
clgestion66@gmail.com

Siret: 900 753 849 00018

Je vous propose



Gestion administrative: Organisation planning, suivi et mise en page des documents,...



Gestion budgétaire: Suivi des encaissements et relance des impayés, préparation des éléments nécessaires à l'expert-comptable,...



Gestion commerciale: Établissement des devis et factures, relance des devis, etc..

CL Gestion, votre assistante indépendante vous seconde en intervenant ponctuellement ou régulièrement, à distance ou sur site en fonction de vos besoins.

Informations associatives



ASP L'Olivier
Association pour le
Développement des
Soins Palliatifs
Pyrénées Orientales et Aude

L'Olivier
... bénévoles à votre écoute pour cheminer ensemble...



Depuis 1995 les bénévoles de l'**Association pour le développement des soins palliatifs (ASP L'Olivier)** interviennent auprès des personnes malades ou endeuillées par le décès d'un proche dans les **Pyrénées Orientales et le Narbonnais**.

Nous sommes une **trentaine de bénévoles** à donner un peu de notre temps dans différents établissements de santé et maisons de retraite avec lesquels une convention est signée ainsi qu'à domicile en accord avec la famille. Nous sommes présents auprès des **familles** et des **proches** pour les soutenir et leur permettre des périodes de répit. Actuellement nous sommes **trois bahotins** (Alberte, Bertrand et Thierry) bénévoles de l'association et nous intervenons en particulier au service oncologie de la **Clinique Saint-Pierre**.

La mission des bénévoles est **l'écoute et l'accompagnement** dans le respect et la confidentialité. Complémentaire des équipes soignantes aussi bien dans les Structures de Soins (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...) qu'à domicile, les bénévoles bénéficient d'une formation par des intervenants **Pluridisciplinaires** (psychologues, cliniciens, soignants spécialisés, accompagnants, etc.) Conformément à la Charte Nationale des soins palliatifs toutes nos actions sont **confidentielles**, à caractère **non confessionnel** et **apolitique**.

Les Soins Palliatifs proposent un **accompagnement global** de la personne et de ses proches. Quand on évoque le terme de soins palliatifs, on pense immédiatement à l'accompagnement des patients en fin de vie. **C'est une erreur**, nous intervenons souvent auprès de personnes atteintes de maladie mais qui souvent se sortent de celle-ci.

Dans tous les cas l'accompagnement a pour but **d'aider les patients dans l'épreuve**. Il se fait toujours avec l'accord de la personne malade et de ses proches mais sans interférer avec la pratique des soins médicaux. La présence et le soutien des bénévoles contribuent à considérer leur **dimension humaine**.

Nous respectons toujours **la volonté des patients**. Nous ne sommes jamais dans le jugement mais dans **l'écoute**. Nous aidons la personne malade à dire ce qu'elle a besoin d'exprimer et bien entendu dans la plus **stricte confidentialité**. Car si la médecine peut réduire la **douleur physique**, il ne faut surtout pas négliger la prise en compte de la **souffrance morale** du patient.

Nous constatons que la **demande d'accompagnement** augmente avec l'évolution de notre société et en particulier conjoncturellement avec la crise sanitaire. C'est pourquoi nous sommes toujours à la recherche de **nouveaux bénévoles**. Nous organisons **une formation initiale par an** pour une **quinzaine** de bénévoles.

Pour plus de renseignements concernant les accompagnements, des interrogations sur notre association et sur les formations proposées ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles ; merci de contacter l'association au **04-68-85-43-04** ou sur asppo@wanadoo.fr.

Thierry : Secrétaire de l'association : 06-52-21-67-44



Changement dans la continuité !

C'est au stade Michel BARDES, dans un siège trop exiguë que s'est déroulée la dernière Assemblée Générale du RCBahoXIII.

En présence de Mr le Maire, Patrick Got, du Président du Comité Pays Catalan M. GRESEQUE, de nombreux participants avaient répondu présent à l'invitation des dirigeants du club.

Le moment était important compte tenu de la période difficile vécue par les associations sportives à cause de la situation pandémique et parce que cette rencontre était la dernière de la présidente Colette TIGNERES

En effet, après ces treize années de construction pas à pas de ce grand club, celle-ci a décidé de tirer sa révé-

rence puisque l'avenir de l'association est enfin assuré par l'arrivée d'une nouvelle équipe de dirigeants jeunes et dynamique.

L'émotion était grande et la présidente sortante a exprimé toute sa gratitude à ceux qui l'ont accompagnée dans sa tâche tout en se félicitant de la qualité de sa succession.

Un pot de départ suivi d'une grillade à clôturé dans la convivialité ce moment essentiel pour l'avenir du club.

Le retour à la compétition.

Afin d'assurer une bonne reprise de saison le Comité «Pays Catalan» avait organisé une remise en jambes avec la mise en place d'un «Nine» (rugby à IX) ouvert à tous les clubs du département.

Les rencontres se sont déroulées à PIA au stade Ambert dans une ambiance bon enfant sous les regards attentifs de M. LACOSTE (Président de la FFRXIII) et M. BALOUP (Secrétaire Général).

Le club des Geckos avait envoyé lors de ces épreuves programmées tous les lundis soir des groupes représentatifs de nos trois sections : seniors, U19, et Féminines.

Merci au Président du Comité pour cette initiative qui a permis une reprise en douceur (matches à toucher) avant le début des choses sérieuses le 4 octobre.

D'ores et déjà les cartes d'abonnés, pour la saison, sont en vente à la Brasserie «El Fogar» place du 8 Mai 1945.

Vu la qualité du spectacle qui sera offert par les calendriers de nos équipes amateurs de joli jeu n'hésitez pas à devenir supporter de nos Geckos et Salamandres !



Baho Pézilla Football Club



La nouvelle saison a repris depuis le 01 septembre avec son lot de sourires, de joie et de pouvoir, enfin, se retrouver, tous les mercredis après-midi sauf vacances scolaires, au Stade Michel BARDES de BAHO, afin de pratiquer son sport favori dans de bonnes conditions. Pour rappel, nous accueillons les catégories suivantes :

Babys : enfants nés à partir de 2017

U6 (2016) U7 (2015) U8 (2014) U9 (2013) U10 (2012) U11 (2011)

U12 (2010) U13 (2009) U14 (2008) U15 (2007)

Certaines catégories sont pratiquement à saturation et faute d'encadrement, nous serons obligés de clôturer les inscriptions. C'est la raison pour laquelle nous lançons, une fois de plus, un appel au bénévolat. Nous sommes certains qu'il y a, parmi vous, des personnes

intéressées à venir donner un peu de son temps le mercredi après-midi (entraînements) et le samedi matin (compétitions). N'attendez plus, nous sommes à votre écoute pour plus de renseignements.

Le plateau U7 du 25 septembre à Baho a attiré beaucoup de monde. 8 Clubs présents, 25 équipes inscrites représentant 124 enfants et autant de parents, grands-parents, etc... Bref du monde autour de la main courante du Stade Michel BARDES.

Les autres catégories, U9, U11 et U13 se sont bien comportés sur les différents sites où nous étions convoqués. Le retour des « coachs » est positif car tous ont constaté déjà de réels progrès. Affaire à suivre.

L'équipe U15 de l'entente BECE/BPFC s'est lourdement incliné en Cerdagne face à une équipe formée par des joueurs inscrits en section sportive. Une réaction est attendue dans les prochaines rencontres face à des équipes plus en adéquation.

A noter sur vos agendas :

Le club organise sa **traditionnelle RIFLE** après deux ans de disette. Elle est programmée pour le **VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021 à la Salle EVORA de BAHO.**

Le premier numéro sortira vers 21h. Plus d'infos à venir mais il faudra respecter, sauf nouvelles directives, quelques mesures sanitaires (PASS, masque, etc...)

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX
Contact au 06 82 34 90 43 ou 06 33 66 66 14





La chorale CHANTE BAHO a reçu avec grand plaisir 8 nouveaux choristes qui d'ores et déjà apprennent avec l'ensemble du groupe un nouveau chant.

Ils se sont également exercés au programme du concert privé, au profit des Militaires, qui a été donné le 1er octobre 2021 à THEZA.

Comme à l'accoutumé, l'ensemble des choristes a entonné le VIVAT pour célébrer les natifs du mois en cours.

Honneur aux natifs de Septembre.

La chorale se réunit tous les lundis de 20h à 22h et accueille (Pass-sanitaire obligatoire) toute personne qui désire développer l'organe vocal dans une ambiance chaleureuse et devenant ainsi adhérent(e) de l'association.

Les personnes peuvent également contacter directement :

soit le Président Roger DUCASSY au 06 09 96 33 74 ou la secrétaire Martine DARE au 06 66 22 04 08.

Baho Rétro

Après la reprise des activités des trois ateliers de l'association, le Conseil d'Administration s'est réuni pour mettre en place, dans le respect des normes sanitaires actuelles, les activités du dernier trimestre de l'année qui se doivent de commencer par l'Assemblée Générale qui se déroulera comme à l'accoutumé courant octobre.

L'Assemblée Générale arrêtée au samedi 30 octobre 2021 à 11h00 à la salle EVORA sera suivie de l'appel des cotisations et de la traditionnelle Castanyade.

Les automnales initialement prévues fin octobre sont reportées dans l'attente de la levée du pass-sanitaire.

Le 20 novembre 2021, sauf contraintes sanitaires nouvelles, nous nous réunirons pour le **festif repas annuel**.

Décembre proposera une sortie extérieure d'un jour pour **un marché de Noël**, suivi du déjeuner de midi et d'une visite culturelle avant le retour au village.

Dès 2022, nous reprendrons normalement nos activités habituelles qui devraient débiter par la **galette des Rois**.

Toutes manifestations vous seront communiquées soit par mail ou courrier.

Avec le plaisir de pouvoir enfin se retrouver, nous vous attendons pour l'Assemblée Générale.

Bien qu'ayant partagé la peine de la famille TORREGROSSA début août pour le départ d'Ambroise ARNAUD, parti à l'aube de ses 100 ans, nous renouvelons nos sincères condoléances à sa fille (adhérente de l'association) et à sa famille ; le bulletin municipal n'apparaissant pas au mois d'août, nous n'avions pu le faire par écrit.

Nous présentons toutes nos condoléances à M. MATA et notamment à la famille ROBLES, adhérents de l'association depuis la première heure.

Toutes personnes qui souhaiteraient adhérer à l'association peuvent contacter :

La Présidente Amélie DUCASSY au 06 16 10 51 44 ou

Le Secrétaire Christian GIBIER au 06 72 03 79 15

ou par mail à bahoretro.baho@gmail.com



Aire Nou de Bao una entitat al servei de la llengua catalana



Aquest mes de setembre, si no fos que cal tornar a assajar de valent per retrobar el nivell d'abans pandèmia (que no és totalment acabada), Aire Nou de Bao és molt sol·licitada. I és amb gran satisfacció que complim els contractes.

Poc a poc els adherents arriben, fins i tot si sabem que com tothom tindrem perdues.

Ja tenim gent nova que ha entrat i que s'ho passen bé amb totes les activitats que proposa Aire Nou i que fan pinya sense cap problema amb els objectius de l'Associació que són, recordem-ho : La defensa i la promoció de la llengua i la cultura catalanes i el territori. Recordem que, com totes les llengües vives, el català s'escriu i és important que s'escriui ! S'aprèn també . Moltes possibilitats d'ho aprendre fins i tot a Bao amb l'Associació Bao Cultural. Aixins la gent podran entendre la llengua vernacular d'aquest país que han l·lestat. I els d'aquí se la podran rememorar.

Doncs aquest mes sem anat Als Banys, a La Jonquera, a Sant Cebrià, a Sant Hipòlit, a Argelers. A cada poble s'ha ensenyat una part de la nostra cultura i sempre ha estat ben rebuda tan pels organitzadors com dels diferents públics.

I per aquest mes d'octubre ja hi han demandes.

Se preparen també les Diades que no s'han pogut fer l'any passat.

Aviat, segons les directives Covid, donarem el programa.



airenou@airenou.cat
www.airenou.cat

Le bureau de la FNACA informe ses adhérents et sympathisants qu'un repas est prévu le **28 novembre 2021**. Un courrier vous sera adressé afin de préciser les modalités de réservation.

P.M.C.V.

UNE VISION SUR LE FINANCEMENT DU TGV en ROUSSILLON



Protection & Maintien du Cadre de Vie

Retrouvez l'article avec le compte-rendu sommaire de la séance Conseil de Communauté du **20 septembre 2021 LIGNE FERROVIAIRE NOUVELLE MONTPELLIER-PERPIGNAN (LNMP)** sur le site de la mairie www.baho.fr

La Sanch



"Le Dévot Christ de la SANCH à BAHO."

Depuis le mois de juin, le Dévot Christ de procession de l'Archiconfrérie de la SANCH est présent en l'église de BAHO. **Il quittera définitivement ce lieu le samedi 16 octobre (18h00)** après la messe dite de translation qui sera célébrée en présence de la confrérie locale et des représentants des autres confréries du Roussillon. **A cette occasion, sera organisée le vendredi 15 octobre à 18h30 toujours à l'église, une conférence dirigée par le Dr Jean Luc ANTIONAZZI**, enseignant, historien, conférencier et surtout grand spécialiste de l'art baroque catalan. Il sera accompagné de Jean Pierre CASPAR « el Cap de processio » (l'homme en rouge qui ouvre toutes les processions de l'archiconfrérie) engagé à la SANCH depuis plus de 40 ans..

Le Dr ANTIONAZZI nous donnera des éléments historiques pour comprendre l'origine de ce monument historique classé, qui demeure certainement l'objet religieux le plus vénéré en Roussillon depuis le XIVème siècle. Jean Pierre CASPAR, quant à lui, nous expliquera pourquoi l'Archiconfrérie a décidé de créer une copie qui est aujourd'hui présente en l'église de BAHO. Copie qui préside les processions de la SANCH et notamment celle de la semaine Sainte. Il nous racontera également de nombreuses anecdotes autour de cette œuvre d'art

et de la vie de l'Archiconfrérie en général. En résumé deux rendez-vous à ne pas manquer :

Conférence le 15 octobre à 18h30 et messe le samedi 16 octobre à 18h00 toujours à l'église de BAHO.

Le Passe sanitaire sera demandé à l'entrée de la conférence.

Tennis Club Baho



La rentrée tennistique bat son plein avec beaucoup de nouveaux enfants qui ont tous reçu leurs raquettes offertes par le Comité départemental de tennis. Plusieurs nouveaux créneaux cette année entre le mercredi, vendredi et samedi.

Les adultes ont également répondu présent avec plusieurs créneaux de cours entre les lundis, mardis (à PEZILLA LA RIVIERE) et mercredis soir.

Tout au long de l'année nous prévoyons des animations et goûters pour les enfants.

Il est possible également de prendre une adhésion seule pour profiter des installations tout au long de l'année et de perfectionner votre tennis !

Le jeudi matin est réservé aux seniors et il reste encore de la place ! Le sport est bon pour la santé, avec du matériel adapté le tennis peut être pratiqué à n'importe quel âge.

Le club sera également labellisé "sport santé" pour combattre les maladies de longue durée, mais aussi l'obésité et le diabète. Faire du sport adapté à son âge et à sa capacité physique est l'objectif principal de sport santé avec un suivi médical par son médecin traitant.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Sandra PANIS (diplômée d'état) au 06 14 83 67 45.

Nous continuons à organiser des stages durant les vacances scolaires. Pendant les vacances d'octobre nous proposons un stage en demi-journée du 2/11 au 5/11. Le matin pour les enfants de 5 à 7 ans de 10h à 12h et l'après-midi pour les plus grands de 15h à 17h.

Renseignements possibles par mail : tennisbaho@yahoo.fr

A bientôt sur les courts de Baho !





Manifestation organisée par la
Municipalité,
le Conseil Municipal des Jeunes,
la Commission Féerie de Noël
et le Comité de la Saint Jean

Samedi 18 décembre 2021 BAHO



FÉERIE DE NOËL



VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 07 NOVEMBRE 2021

INSCRIPTIONS :

Réservé aux particuliers de 06h00 à 17h00

Habitants de Baho

Mercredi 13/10 de 18h30 à 19h30 à côté de la POSTE

Sans distinction

Vendredi 15/10, 22/10, 29/10 et mercredi 03/11 à côté de la POSTE de 18h30 à 19h30

Par courrier :

Du 16/10 au 30/10, documents à télécharger sur www.baho.fr (rubrique téléchargements)

Riverains : du 05 au 08 octobre documents reçus au domicile à retourner dans l'urne

Commerçants : du 01 au 02 novembre à l'endroit habituel

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Emplacement **vert : 8 €**

noir : 10 €

bleu : 15 €

PAIEMENT A L'INSCRIPTION

FURNIR UNE COPIE DE PIECE D'IDENTITÉ

Report en cas d'intempérie au dimanche 21 novembre 2021